

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2010

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2010

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

L'an deux mille dix, le lundi vingt-deux novembre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire.

Étaient présents : Gérard GARRIDO, Sabine LECONTE, Yves GIRARD, Luce TROUBAT, Joël AGEORGES, Catherine TOMAS, Nelly BIDOT, Serge MESKO, Véronique LEDUC-TALIGAULT, Joseph MASBERNAT, Jacques SAURET, Yanne BENOIST, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Christiane AUBRY, Pascal TURCAN, Christine BOIDRON-JAMET, Philippe FROT, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Catherine PARDILLOS, Philippe BOURLIER, Jean-Maurice GUEIT.

Représentés par pouvoir : Alexandre BERTREL a donné pouvoir à Yves GIRARD, Christine RENIER a donné pouvoir à Christiane AUBRY, Bernard MORAT a donné pouvoir à Nelly BIDOT, Nathalie BOUIJOUX a donné pouvoir à Catherine TOMAS, Luc BOURRY a donné pouvoir à Luce TROUBAT, Nicole BELLANGER a donné pouvoir à Jean-Maurice GUEIT, Christophe GARNIER a donné pouvoir à Michel PASQUIER, Valérie MALGONNE a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS.

Absents excusés :

Secrétaires de séance : Nelly BIDOT, Catherine PARDILLOS.

Session ordinaire

- **Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal**

L'Assemblée prend connaissance du donner acte du Maire concernant les décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil municipal au Maire conformément à la délibération du 29 mars 2010.

N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût en € T.T.C.
302	13/09/10	Communication – Convention pour l'utilisation par "l'association culturelle de loisirs et d'animation" de La Membrolle sur Choisille du foyer du cyber club en vue de la pratique des échecs	-----
230	20/09/10	Finances – Contrat avec Finance Active de Paris pour le suivi et la gestion de la dette	4 318,96 €
231	20/09/10	Finances – Tarif d'occupation de la place du 11 novembre 1918 fixé à 150 € pour l'occupation du 5 octobre au 2 novembre 2010 par le manège Pasquet de Saint-Pierre-des- Corps	-----
232	22/09/10	Finances – Tarif du service de portage des repas à domicile à compter du 1er octobre 2010 fixé à 5,35 €	-----
233	24/09/10	Urbanisme – Conclusion d'un bail précaire de 23 mois avec la Sarl EFA France pour la location d'un atelier relais 8, rue Claude Chappe, moyennant un loyer annuel de 22 463,87 € TTC (caution fixée à 1 565,21 €)	-----
234	07/10/10	Communication – Convention avec la Sarl Sogepress de Tours pour assurer la régie publicitaire du "Fondettes Magazine" (60 % du chiffre d'affaire des ventes d'espaces publicitaires est reversé à la ville, les 40 % restant couvrent les frais de prestation)	-----
235	24/09/10	Communication – Convention pour l'utilisation par l'association Saint Vincent de Paul de la salle du médico-social rue de la Poupardièrre (tous les 2ème et 4ème jeudis du mois de 10 h à 12 h) à titre gracieux	-----
236	05/10/10	Communication – Convention pour l'utilisation par l'association de jumelage Constanciâ-Fondettes d'une salle au sein de l'école La Guignière, à titre gracieux	-----
237	11/10/10	Finances – Marchés de travaux pour l'aménagement d'un mini-giratoire au carrefour de l'Avenue des droits de l'Homme et de la rue Ernest Dupuy avec les sociétés Colas de Mettray (A) lot voirie et Traceco de Esvres-sur-Indre (B) lot signalisation	(A) 9 534,33 (B) 6 389,03
238	14/10/10	Finances – Marché de fourniture de trois containers maritimes premier voyage (pour du stockage) avec l'entreprise Articon sarl de Marseille	12 247,04
239	22/10/10	Finances – Marché de service d'entretien du patrimoine arboré de la ville avec l'entreprise Gabriel Elagage à Azay-Le-Rideau (*tranche ferme 63 tilleuls en centre ville **tranche conditionnelle élagage d'un érable rue Honoré de Balzac et taille de la haie de thuyas au complexe de la Choisille)	*5 801,80 **2 469,74
240	27/10/10	Urbanisme – Défense des intérêts de la Ville et désignation d'un avocat dans un contentieux d'urbanisme concernant des travaux sans permis de construire (désignation de la SCP Cébron de Lisle - Benzekri à Tours)	

1 Présentation de l'avant-projet détaillé du nouveau restaurant à l'école française Dolto et autorisation de programme et crédits de paiement

A - Présentation de l'Avant-projet détaillé

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avant-projet détaillé et le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire et le réaménagement de l'école Française Dolto.

L'ensemble du dossier de consultation est constitué d'une tranche ferme pour la partie restauration et de plusieurs tranches conditionnelles en fonction des priorités.

B- Autorisation de programme et crédits de paiement

L'Assemblée décide, à l'unanimité, d'adopter l'autorisation de programme et crédits de paiement pour la construction du nouveau restaurant scolaire et autorise le Maire à accomplir toutes formalités administratives nécessaires à l'exécution de la délibération.

AP/CP – CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ECOLE F. DOLTO – REPARTITION PLURIANNUELLE – COUT TTC –			
DEPENSES		RECETTES	
ANNEE 2010			
Intitulés	Montant en €	Intitulés	Montant en €
RAR 2009 Dépenses préliminaires	6 842,08	RAR 2009 DGE 2007	35 350,00
RAR 2009 Maîtrise d'oeuvre	85 430,88	RAR 2009 Emprunt	200 000,00
RAT 2009 Travaux bâtiment	212 414,79	RAR 2009 Autofinancement	69 337,75
Restes à réaliser 2009/ Sous-total	304 687,75	RAR 2009/ Sous-total	304 687,75
Dépenses préliminaires 2010	12 087,39	Fonds de concours	
Honoraires SPS-contrôle technique	6 289,52	Tour(s)plus	124 608,00
Etude complémentaire	12 797,20	Etude énergétique	2 590,00
Travaux bâtiment	253 828,62	DGE 2010	75 000,00
VRD	24 765,27		
Mobilier	25 000,00	Emprunt	150 000,00
Matériel cuisine	50 232,00		
Branchements	15 000,00	Autofinancement	47 802,00
Sous-total 2010	400 000,00	Sous-total 2010	400 000,00
ANNEE 2011			
Intitulés	Montant en €	Intitulés	Montant en €
Maîtrise d'oeuvre	36 075,82	ADEME	44 342,36
Honoraires SPS, contrôle technique	10 000,00		
Travaux bâtiment	534 419,89	Fonds de concours	
VRD	24 765,28	Tour(s)plus	124 608,00
Mobilier	25 000,00		
Matériel cuisine	50 232,00	Autofinancement	266 096,89
Assurance	12 392,29		
Révision de prix	77 158,77	Emprunt	350 000,00
Imprévus	15 003,20		
Sous total 2011	785 047,25	Sous total 2011	785 047,25
TOTAL GENERAL	1 489 735,00	TOTAL GENERAL	1 489 435,00

2 Demande de subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire pour l'installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre de la construction du nouveau restaurant scolaire à l'école Françoise Dolto

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander au SIEIL 37 l'attribution d'une subvention au titre du programme d'aide au développement des énergies renouvelables dans le cadre de la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire de type BBC (Bâtiment à Basse Consommation d'énergie) intégrant l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

3 Inscription d'un projet d'investissement complémentaire au titre de la révision du contrat d'agglomération avec la Région

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de demander l'inscription des aménagements intérieurs et extérieurs de la Grange aux Dîmes au Contrat d'agglomération avec la Région pour 2008-2012. Le Maire est autorisé à signer les demandes d'autorisation d'urbanisme ou déclarations de travaux préalables nécessaires et à accomplir toutes les formalités administratives se rapportant à ces projets.

Aménagements intérieurs et extérieurs de la Grange aux Dîmes prévus en 2012 - Description technique sommaire du contenu des travaux -		
Travaux	Description	Montant
Dallage	Démolition du sol actuel Réalisation d'un dallage en ciment blanc	62 000,00 €
Réfection mur pierre extérieur	Piquage des enduits existants Réalisation d'un enduit traditionnel	30 000,00 €
Equipement scénographique	<u>Fournitures</u> Structure fixe pour projecteurs Prises et rack de gradation avec tableau de brassage prises Projecteur de scénographie Fourniture et pose tarif jaune	32 000,00 €
Création sanitaires et office	Création d'un sanitaire aux vigueur Création d'un office	40 000,00 €
Aménagement du parvis	Aménagement du parvis y compris éclairage et voirie devant la grange + accessibilité	120 000,00 €
Montant total estimatif hors taxes		284 000,00 €

4 Décision modificative n° 4 sur le budget général 2010

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n°4 sur le budget général 2010 tel que repris ci-après :

1) Crédits d'investissement

A prélever sur les dépenses imprévues :

- 500 € pour l'achat de mobilier à l'espace municipal Les Tonnelles
- 4 118 € à rembourser aux SIVOM pour les études réalisées en 2010 dans le cadre du Plan Loire grandeur nature
- 2 500 € de contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement (CM 27/09/10)
- 1 866 € pour l'achat de disques (zone bleue du centre-ville).

➤ 30 000 € à prévoir pour l'achat d'un banc de self (école Gérard Philippe) prélevé sur l'opération F. Dolto.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
65733 72 SD	Subvention Département	2 500,00 €
6236 822 VR	Catalogues et imprimés	1 866,00 €
022 01 ADM	Dépenses imprévues	-8 984,00 €
023 01 ADM	Virement à la section d'investissement	4 618,00 €
TOTAL		- €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
021 01 ADM	Virement de la section de fonctionnement	4 618,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
034- 2184-520 AL4	Mobilier Tonnelles	500,00 €
2382 811 VD	Avances et acomptes versés	4 118,00 €
033-2313-251-RB	Travaux F. Dolto	-30 000,00 €
2188 251 RB	Banc de self G. Philippe	30 000,00 €
TOTAL		4 618,00 €

2) Virements de crédits

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
606322 822 VR	petit matériel	-1 043,00 €
023 01 ADM	Virement à la section d'investissement	1 043,00 €
TOTAL		0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
021 01 ADM	Virement de la section de fonctionnement	1 043,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
104 -2315 822 VR	Travaux de voirie – Centre ville	-126 000,00 €
104-204151 822 VR	Participations	126 000,00 €
21578 822 VR	Matériel voirie	1 043,00 €
2158 823 VV	Matériel espaces verts	-845,00 €
2188 822 VR	Matériel voirie	845,00 €
2158 020 VS1	Matériel bâtiments	-2 015,00 €
21578 822 VR	Matériel voirie	2 015,00 €
TOTAL		1 043,00 €

3) Remboursement de sinistres

➤ 6 180 € de remboursement d'assurance récupérés pour le service environnement afin de remplacer le matériel volé à la Perrée.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
7478 822 VV	Remboursement sinistres	6 180,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
021 01 ADM	Virement de la section de fonctionnement	6 180,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
021 01 ADM	Virement de la section de fonctionnement	6 180,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2158 823 VV	Matériel espaces verts	6 180,00 €

4) Utilisation de la ligne de trésorerie - gestion active de la dette

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
16449 01 ADM	Opérations afférentes au tirage s/ligne	1 100 000,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
16449 01 ADM	Opérations afférentes au tirage s/ligne	1 100 000,00 €

Montant global de la décision modificative :

Section de fonctionnement	6 180,00 €
Section d'investissement	<u>1 111 841,00 €</u>
	1 118 021,00 €

5 Convention avec Tour(s)plus pour le réaménagement de la rue Eugène Goüin au titre du FISAC d'agglomération

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de conclure une convention avec Communauté d'agglomération Tour(s)plus au titre du FISAC d'agglomération pour le réaménagement de la rue Eugène Goüin.

L'opération consiste à créer, par un nouvel aménagement de l'espace public, des conditions plus favorables à l'animation et au dynamisme du centre ville de Fondettes en proposant un partage de la voirie offrant davantage de place aux piétons :

- création d'une zone de rencontre
- élargissement des trottoirs de la rue Eugène Goüin facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite
- la prolongation du cheminement piétonnier de la rue de la République jusqu'à la place de l'Aubrière (lieu du marché de plein air).

Plan de financement prévisionnel		
Financeurs	Montant (HT)	Taux d'intervention
Ville de Fondettes	47 961,50 €	26,65%
Tour(s)plus	101 961,50 €	56,65%
Participation de l'Etat au titre du FISAC	30 077,00 €	16,70%
TOTAL	180 000,00 €	100%

La T.V.A. est prise en charge par la Communauté d'agglomération Tour(s)plus.

6 Garantie d'emprunt pour l'acquisition par l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Tours d'une réserve foncière à Fondettes

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 8 voix contre, décide de garantir l'emprunt destiné à financer l'acquisition d'une réserve foncière par l'OPAC de Tours (parcelles ZY 161-224-225) sur le territoire de Fondettes, en vue de la réalisation d'une opération immobilière de logements sociaux.

Caractéristiques des modalités de l'emprunt Gaïa Portage Foncier contracté auprès de la CDC par l'OPAC 37	
Montant de l'emprunt à garantir	130 917,00 €
Durée totale de la période d'amortissement	10 ans
Dont différé d'amortissement	9 ans
Echéances	annuelles
Index	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 pdb
Taux annuel de progressivité	0
Révisabilité des taux d'intérêt et de la progressivité	En fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %

7 Convention pour la réalisation de travaux de génie civil en coordination avec le SIVOM d'adduction d'eau potable, la commune de Saint-Etienne-de-Chigny et le SIEIL 37 concernant les rues de la République, du Vicariat, du Docteur Balmelle et la rue des Patys

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de conclure une convention pour la réalisation de travaux de génie civil en coordination entre le SIVOM, le SIEIL 37, la commune de Fondettes et la commune de Saint-Etienne-de-Chigny.

Pour Fondettes, une tranchée commune sera réalisée pour :

- la mise en souterrain d'ouvrages et la reprise des branchements d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication ;
- la reprise ou l'extension de réseaux de collecte des eaux pluviales ;
- la pose du réseau d'adduction d'eau potable.

Cette convention vise à diminuer la gêne occasionnée à la population par les chantiers tout en permettant une réduction des coûts des travaux.

8 Acquisition des parcelles YB n° 212 et n° 214 situées au lieu-dit Pièce du Vieux Pressoir et YE n° 56 et n° 57 situées au lieu-dit Les Arches pour l'élargissement de voies communales

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition des parcelles cadastrées YB n° 212 et n°214 sises au lieu-dit Pièce du Vieux Pressoir et YE n°56 et n°57 sises au lieu-dit Les Arches, d'une superficie totale de 640 m²; moyennant le prix de 1,219 € le m², ceci dans le cadre de l'élargissement du chemin rural n° 26 du Clos de la Chevalette, de la rue de Guesne et de la rue de la Brulée.

9 Conventions de mise en servitude des chemins ruraux CR n° 145 au lieu-dit Le Moulin des Roches et CR n° 112 au lieu-dit Moulin de Bois Jésus avec le Syndicat d'énergie d'Indre-et-Loire pour l'extension du réseau électrique basse tension

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'adopter les conventions de mise en servitude souterraine des chemins ruraux :

- CR n°145 au lieudit Le Moulin des Roches (largeur 1 mètre, longueur de 75 mètres environ)
- CR n°112 au lieudit Moulin de Bois Jésus (largeur 1 mètre, une longueur 95 mètres environ),

pour l'extension du réseau basse tension. Les constitutions de servitudes feront l'objet d'actes notariés et de publications au bureau des Hypothèques aux frais du SIEIL 37.

10 Bilan de la mise à disposition du public du projet et approbation de la modification simplifiée n° 2 du Plan d'occupation des sols

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de confirmer que la concertation s'est déroulée conformément aux dispositions prévues par le Code de l'urbanisme aux articles L123-1-1 à L123-18, R123-20-1, R123-20-2 et R123-25, et approuve le bilan de la concertation et la modification simplifiée n° 2 du Plan d'Occupation des Sols.

La modification intervient afin de permettre la prise en compte de l'implantation du bâti traditionnel existant en zone UB. Cette modification a pour objectif d'autoriser en zone UB l'implantation de nouvelles constructions en limite de voirie à condition que dans leur environnement immédiat le bâti traditionnel ancien soit lui-même implanté en limite de voie. L'article UB 6 est modifié en ce sens.

11 Avis sur la demande d'autorisation de poursuivre les activités d'exploitation d'un élevage de bovins en préparation d'une seconde installation au lieu-dit La Bondonnière à Pernay

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à la demande présentée par l'EARL de la Bondonnière à Pernay à l'effet d'obtenir l'autorisation de poursuivre ses activités au lieu-dit La Bondonnière.

Cet avis est requis dans le cadre de l'enquête publique ouverte durant un mois (du 08/11/2010 au 10/12/2010) par le Préfet d'Indre et Loire sur le territoire de la commune de Pernay, à la suite de la demande présentée par l'EARL de la Bondonnière à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter un élevage bovin avec augmentation de l'effectif du troupeau laitier et de regroupement avec le troupeau allaitant dans le cadre de l'installation récente d'un jeune agriculteur et en préparation d'une seconde installation au lieu-dit La Bondonnière.

12 Création d'une commission intercommunale pour le suivi du Relais d'assistantes maternelles

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de créer une commission intercommunale pour le suivi du Relais d'assistantes maternelles de Fondettes - Luynes - Saint-Etienne-de-Chigny.

La commission intercommunale présidée par le Maire se décompose comme suit :

- 1 adjoint de la ville de Fondettes
- 1 adjoint de la ville de Luynes
- 1 adjoint de la ville de Saint-Etienne-de-Chigny
- la directrice du RAM intercommunal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Joël AGEORGES, en qualité de titulaire pour représenter la Ville de Fondettes et Christiane AUBRY comme suppléante.

13 Modification du règlement du compte épargne temps du personnel communal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le règlement du Compte épargne temps du personnel communal qui prendra effet à compter du 1er décembre 2010 et sera substitué au précédent en date 18 mars 2005 (suite au décret n°2010-531 du 20 mai 2010).

14 Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du personnel dans le cadre de la procédure des avancements de grade au titre de l'année 2010 :

- Transformation d'un poste temps plein de puéricultrice cadre de santé en un poste temps plein de puéricultrice cadre supérieur de santé à compter du 1er décembre 2010.

15 Rapports annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2009

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel du service public de l'assainissement pour l'exercice 2009, transmis par la Communauté d'agglomération Tour(s)plus qui gère le service de l'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2000.

Prix de l'assainissement : 1,15 € le m³ ; facture base 120 m² pour 348,04 € (EU et AEP).

Le rapport 2009 du service public de l'assainissement est mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouvertures de la mairie.

16 Rapports annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets pour l'exercice 2009

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2009 transmis par la Communauté d'agglomération Tour(s)plus qui gère le service des déchets depuis le 1^{er} janvier 2003.

Quelques chiffres :

Tonnages collectés à Fondettes - année 2009				
Ordures ménagères	Végétaux	Sélectif	Déchetterie	Verre
2 147	1 953	544	2 777	397

Déchetterie de Fondettes

Année 2008 76 074 visites

Année 2009 75 974 visites

Le rapport 2009 du service public des déchets est mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouvertures de la mairie.

17 Informations sur les activités de la communauté d'agglomération Tour(s)plus

Le Conseil municipal prend connaissance des décisions de Tour(s)plus

- Bureau communautaire du 16 septembre 2010 :

Participation de 4 000 € accordée à la commune de Fondettes pour la manifestation "un dimanche à la campagne

- Conseil communautaire du 30 septembre 2010 :

Approbation, à l'unanimité, les comptes rendus annuels 2009 pour les activités suivantes

- Convention publique d'aménagement du site d'activités La Haute Limougière 3 à Fondettes présenté par la SEM Maryse Bastié
- Concession d'aménagement du site d'activités Les Deux Croix à Fondettes présenté par la SEM Maryse Bastié et a autorisé le versement de la participation pour l'année 2010 qui s'élève à 100 000 €

Le conseil a pris acte du apport annuel sur l'exécution du Programme Local de l'Habitat pour l'exercice 2009.

• **Questions diverses**

Ont été évoqués :

- les activités multiples et productives du Conseil Local des Enfants de Fondettes (CLEF)
- le service public de restauration scolaire (qualité, quantité) et le prix de revient estimatif du repas
- la suppression du passage pour piéton et de la possibilité de tourner à gauche face à la pharmacie près du Lycée agricole
- la position de la Municipalité concernant la délocalisation souhaitée par le Directeur du Centre Leclerc de Fondettes.

Fait à Fondettes, le 24 novembre 2010

Affiché le 30 novembre 2010